



PRESENTATION

Située dans le département des Hauts-de-Seine en Île-de-France, la ville de Boulogne-Billancourt compte 121 334 habitants. 1^{ère} ville de la région Île-de-France après Paris et 30^e ville de France, elle bénéficie d'un patrimoine architectural et urbain d'une exceptionnelle diversité.

Boulogne-Billancourt jouit d'un dynamisme lié à la pluralité de ses fonctions urbaines : 2^e pôle d'emploi du département des Hauts-de-Seine, parc résidentiel, armature commerciale équilibrée dont l'attractivité dépasse largement les limites du territoire communal ainsi que d'équipements de proximité adaptés aux besoins de la population.

Une ville d'exception pour son cadre de vie, son rayonnement culturel ainsi que son attractivité économique.

LA DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET SÉCURITÉ RECRUTE DES GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE (F/H)

CADRE D'EMPLOI

Cadre d'emploi : Gardien-brigadier

Référence : DPS/Gardien.PM

La direction de la Prévention et Sécurité a pour mission de mener des actions de prévention et de sécurité sur tout le territoire de la collectivité. La direction de la Prévention et Sécurité est composée de quatre services : le service de Police Municipale, le service des ASVP, le service Hygiène et Salubrité, le service administratif et comptable.

VOS MISSIONS CHEZ NOUS

Votre mission principale :

Au sein du service de Police Municipale, et placé sous l'autorité d'un responsable de brigade, vous exercez les missions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la sûreté et de la tranquillité publique.

Vos activités :

- La surveillance de la bonne application des pouvoirs de police du Maire,
- La protection des biens et des personnes,
- La recherche et le relevé d'infractions,
- La surveillance et l'occupation du domaine public,
- L'accueil, l'information et l'accompagnement du public,
- La rédaction et la transmission des écrits professionnels,
- L'utilisation des moyens de vidéoprotection,
- L'encadrement des manifestations publiques,
- Le suivi de l'Opération Tranquillité Vacances,
- La mise en œuvre d'opérations conjointes avec la Police Nationale.

Moyens du service :

8 véhicules, 8 scooters 125cm3, 10 VTT, 4 VTT électriques, 4 éthylotests, 1 cinémomètre, 1 sonomètre, procès-verbaux électroniques, un centre de supervision urbain (236 caméras) dont 12 opérateurs vidéo, logiciel métier « MUNICIPAL. », radios numériques individuelles, gilets pare-balles individuels, armement en catégorie B (PSA 9 mm), pistolets à impulsion électrique, matraques télescopiques, aérosols incapacitants (75 et 300 ml), formations d'entraînement au tir (2 séances de 100 cartouches par an), GTP1 et sport avec accès à une salle de musculation (2 heures / semaine).



CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS ?

Profil

Titulaire de la fonction publique territoriale, lauréat du concours de gardien-brigadier inscrit sur liste d'aptitude, détachement ou par voie statutaire.

Compétences et qualités requises

Rigoureux, doté d'un bon esprit d'équipe et d'un bon relationnel, vous avez une maîtrise en matière de communication écrite et orale. Vous disposez d'une capacité d'adaptation et gardez votre sang-froid. Vous avez une bonne connaissance des pouvoirs de police du Maire et de l'attribution des administrations, ainsi que du code et fonctionnement des institutions judiciaires et procédures pénales. Vous êtes à l'aise avec les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et compétences de l'agent de police municipale.

Vous avez le sens de la médiation, du service public, et êtes disponible.



CONDITIONS DE TRAVAIL

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE 07h00 à 01h00 (05h00 les jours de marché et dimanche en heures supplémentaires)

Cycle de Travail

Le service est organisé en 4 brigades en horaire fixe, 2 du matin et 2 de soirée :

- Brigade matin sur 4 jours de 07h00 à 15h30
Semaine paire : mardi, mercredi, jeudi, vendredi (repos hebdomadaire le lundi/ samedi/ dimanche)
Semaine Impaire : lundi, mardi, vendredi, samedi, (repos hebdomadaire le mercredi / Jeudi et dimanche en heures supplémentaires).
- Brigade Soirée sur 4 et 3 jours de 15h00 à 01h00
Semaine paire 3 jours : mardi, mercredi, jeudi (repos hebdomadaire le lundi, vendredi, samedi, dimanche)
Semaine impaire 4 jours : lundi, mardi, vendredi, samedi, (repos hebdomadaire le mercredi/ jeudi et dimanche en heures supplémentaires).

Rémunération :

- Traitement indiciaire statutaire,
- Prime de fonction 20 %,
- IAT - Taux à 7,
- Heures supplémentaires rémunérées ou récupérées au choix de l'agent (marché de 05h00 à 07h00 et la vacation du dimanche).

Informations complémentaires :

- Indemnité horaire de nuit (brigades soirée)
- Tickets restaurant (brigades soirée)
- Restaurant municipal (brigades matin)
- Pressing gratuit à disposition des agents
- 2 heures / semaine sport en salle et GTPI

POURQUOI REJOINDRE NOS ÉQUIPES ?

Pour améliorer la qualité de vie au travail de nos agents, nous proposons une politique Ressources Humaines active, un plan de formation adapté à votre évolution de carrière, un accompagnement à la préparation des concours ainsi qu'une offre de formation continue.

Vous profiterez également

- D'un restaurant municipal.
- D'une mutuelle et un maintien de salaire subventionnés par la collectivité.
- Ainsi que d'un comité des œuvres sociales.

POUR CANDIDATER

TRANSMETTEZ VOTRE CANDIDATURE EN RAPPELANT LA REFERENCE DPS/GARDIEN.PM (NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA DATE LIMITE DE TRANSMISSION INDIQUÉE DANS L'ANNONCE CORRESPONDANTE SUR NOTRE SITE).

- PAR VOIE POSTALE :

MONSIEUR LE MAIRE
26, AVENUE ANDRE MORIZET
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

- OU PAR MAIL :

RECRUT@MAIRIE-BOULOGNE-BILLANCOURT.FR

COMMENT VENIR CHEZ NOUS ?

Boulogne-Billancourt est une ville très accessible : métro, tramway ou bus.

La Ville de Boulogne-Billancourt œuvre en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

